

Décret présidentiel n° 15-246 du 23 Dhou El Kaada 1436 correspondant au 7 septembre 2015 portant approbation de la liste définitive des membres fondateurs de l'académie algérienne des sciences et technologies.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 77-8° et 125 (alinéa 1er) ;

Vu le décret présidentiel n° 15-85 du 19 Jounada El Oula 1436 correspondant au 10 mars 2015 portant création de l'académie algérienne des sciences et technologies et fixant ses missions, sa composition et son organisation, notamment son article 34 ;

Décète :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 34 du décret présidentiel n° 15_85 du 19 Jounada El Oula 1436 correspondant au 10 mars 2015, susvisé, il est approuvé la liste définitive des membres fondateurs de l'académie algérienne des sciences et technologies, dont les noms suivent :

- BELBACHIR Mohammed ;
- BENALI-CHERIF Nouredine ;
- BENAYACHE Fadila ;
- BENAYACHE Samir ;
- BOUSSEKSOU Azzdine ;
- BOUFAIDA Mahmoud ;
- ZERKAOUI Epouse DRIAS Habiba ;
- BOUCHAFFRA Djamel ;
- ABDELLAOUI Boumediene ;
- AMARA Mohamed ;
- DJEBBAR Ahmed ;
- KHELLADI Abdelkader ;
- MEZERDI Brahim ;
- TOUAOULA Mohammed Tarik ;
- YAKER Epouse ALLAB Malika ;
- BOUHAFS Bachir ;
- KHENATA Rabah ;
- MEFTAH Ali ;
- TADJEDDINE Abderrahmane ;
- TRIBECHÉ Mouloud ;
- TRIKI Houria ;
- BELOUCHRANI Adel ;
- HAMDAOUI Oualid ;
- MAMERI Nabil ;
- TILMATINE Amar ;
- BOUCHENAK KHELLADI Malika ;
- KARA Mohamed Hichem ;
- DJEBARI Epouse LARABA Fatima ;
- SAMRAOUI Boudjema ;
- SOLTANI Nouredine ;
- BOUKOFFA Epouse TOUIL Chafia ;
- CHOUITER épouse BOULAHBAL Fadila ;
- HARRAT Zoubir ;
- BENOUAR Djillali ;
- DERDER Mohamed El-Messaoud ;
- MEGHRAOUI Mustapha Abdelmadjid ;
- OUZEGANE Khadidja ;
- ALLIA Kheditja ;
- BELHAMEL Maïouf ;
- BENABBAS Epouse KAGHOUCHE Samia ;
- BERKOUK El Madjid ;
- KHODJA Mohamed ;
- LOUNIS Azzeddine ;
- NOUR Abdelkader ;
- YALAOUI Farouk ;
- YAMANI Ahmed.

Art. 2. — Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 23 Dhou El Kaada 1436 correspondant au 7 septembre 2015.

Abdelaziz BOUTEFLIKA.